

27 novembre 2013

Accord

Concernant l'adoption de prescriptions techniques uniformes applicables aux véhicules à roues, aux équipements et aux pièces susceptibles d'être montés ou utilisés sur un véhicule à roues et les conditions de reconnaissance réciproque des homologations délivrées conformément à ces prescriptions*

(Révision 2, comprenant les amendements entrés en vigueur le 16 octobre 1995)

Additif 36: Règlement n° 37

Révision 7 – Amendement 4

Complément 41 à la série 03 d'amendements – Date d'entrée en vigueur: 3 novembre 2013

Prescriptions uniformes relatives à l'homologation des lampes à incandescence destinées à être utilisées dans les feux homologués des véhicules à moteur et de leurs remorques



Nations Unies

* Ancien titre de l'Accord: Accord concernant l'adoption de conditions uniformes d'homologation et la reconnaissance réciproque de l'homologation des équipements et pièces de véhicules à moteur, en date, à Genève, du 20 mars 1958.

GE.13-25984 (F) 120214 130214



Merci de recycler 



Annexe 1, liste des catégories de lampes à incandescence et des numéros de feuille, lire:

«...»

Groupe 2

...

PY21W	PY21W/1	(P21W2)
PY21/5W	PY21/5W/1 à 3	
PY24W	P24W/1 à 3	

...».

Liste des feuilles pour les lampes à incandescence, présentée dans l'ordre dans lequel elles apparaissent, lire:

«...»

PY21W/1
PY21/5W/1 à 3
PY27/7W/1

...».

Feuille PR27/7W/1, tableau, désignation du culot, lire:

«...»

Culot WU2.5x16q selon la publication 60061 de la CEI (feuille 7004-104D-1)

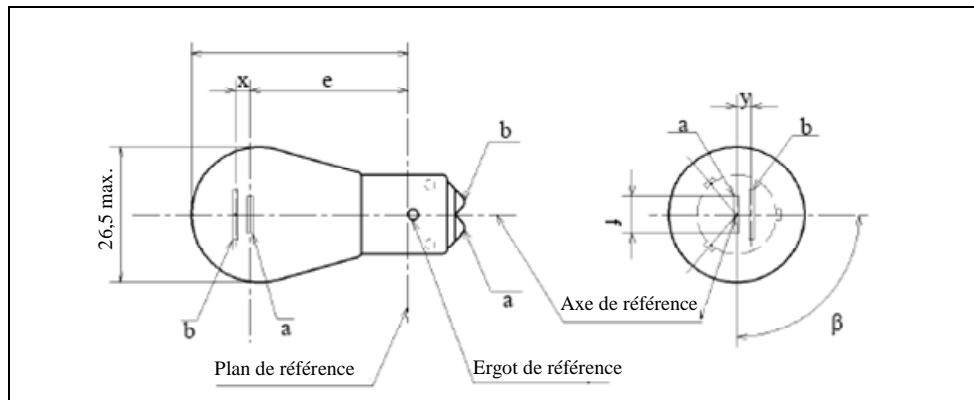
...».

Insérer, entre les feuilles PY21W/1 et PY27/7W/1, les nouvelles feuilles PY21/5W/1 à 3, libellées comme suit: (voir les pages ci-après)

Catégorie PY21/5W

Feuille PY21/5W/1

Les dessins ont seulement pour objet d'illustrer les principales dimensions (en mm) de la lampe à incandescence



Dimensions en mm	Lampe à incandescence de fabrication courante ³			Lampe à incandescence étalon
	min.	nom.	max.	⁴
e		28,6 ¹		28,6 ± 0,3
f			7,0	7,0 + 0/- 2
Déviations latérales ²			¹	0,3 max.
x, y		¹		2,8 ± 0,3
β	75°	90°	105°	90° ± 5°
[Culot BA15d-3 (100°/130°)] selon la publication 60061 de la CEI (feuille 7004-[xxx]-1)				
Caractéristiques électriques et photométriques				
Valeurs nominales	Volts	12		12
	Watts	21	5	21/5
Tension d'essai	Volts	13,5		13,5
Valeurs normales	Watts	26,5 max.	6,6 max.	26,5 et 6,6 max.
	Flux lumineux	270	21	
	± %	20	20	
Flux lumineux de référence à 13,5 V environ				Lumière blanche: 440 lm et 35 lm Lumière jaune-auto: 270 lm et 21 lm

¹ Ces dimensions doivent être contrôlées au moyen d'un gabarit de position. Voir feuilles PY21/5W/2 et PY21/5W/3.

«x» et «y» se réfèrent à l'axe du filament principal (haute puissance) et non pas à l'axe de référence.

² Déviations latérales maximales du centre du filament principal (haute puissance) par rapport à deux plans mutuellement perpendiculaires contenant l'axe de référence et dont l'un des plans comprend l'axe de l'ergot de référence.

³ La lumière émise par les lampes de fabrication courante doit être jaune-auto (voir également note 4).

⁴ La lumière émise par les lampes à incandescence étalon doit être blanche ou jaune-auto.

Prescriptions pour l'écran de contrôle

Cet essai permet de déterminer si une lampe satisfait aux exigences, en contrôlant que:

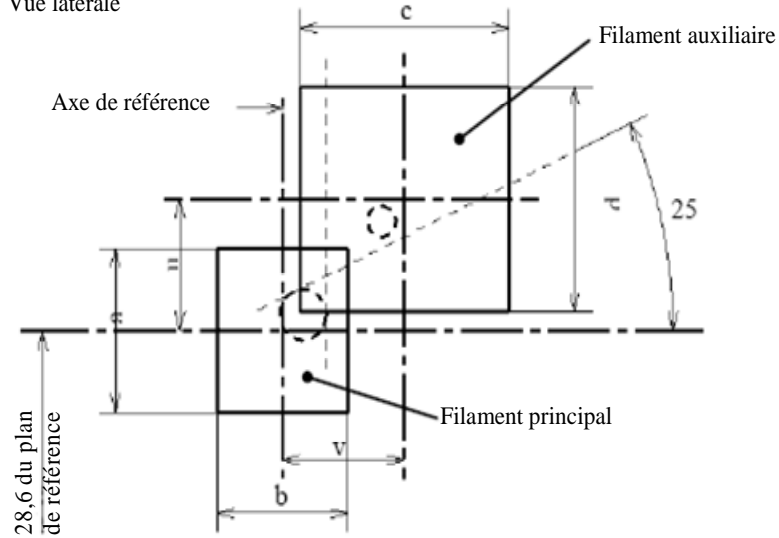
- a) Le filament principal (haute puissance) est positionné correctement par rapport à l'axe de référence et au plan de référence et à un axe perpendiculaire, à $\pm 15^\circ$ près, au plan passant par le centre des ergots et de l'axe de référence;
- b) Le filament auxiliaire (faible puissance) est positionné correctement par rapport au filament principal.

Méthode d'essai et prescriptions

1. La lampe à incandescence est placée dans une douille pouvant tourner autour de son axe, cette douille ayant soit un cadran gradué, soit des butées fixes correspondant aux limites tolérées du déplacement angulaire (à savoir 15°). La douille est alors tournée de telle sorte qu'une vue en bout du filament soit obtenue sur l'écran, sur lequel l'image du filament est projetée. La vue en bout du filament doit être obtenue dans les limites tolérées du déplacement angulaire.
2. Vue latérale
La lampe à incandescence étant placée culot en bas avec l'axe de référence vertical, le détrompeur de référence situé à droite et le filament principal vu en bout:
 - 2.1 La projection du filament principal doit être située entièrement à l'intérieur d'un rectangle de hauteur «a» et largeur «b» dont le centre est placé à la position théorique du centre du filament;
 - 2.2 La projection du filament auxiliaire doit être située entièrement:
 - 2.2.1 À l'intérieur d'un rectangle de largeur «c» et hauteur «d» dont le centre est placé à une distance «v» à droite de et à une distance «u» au-dessus de la position théorique du centre du filament principal;
 - 2.2.2 Au-dessus d'une ligne droite tangente au bord supérieur de la projection du filament principal et montant de la gauche vers la droite selon un angle de 25° ;
 - 2.2.3 À la droite de la projection du filament principal.
3. Vue frontale
La lampe à incandescence étant placée culot en bas avec l'axe de référence vertical et étant vue selon une direction perpendiculaire à l'axe du filament principal:
 - 3.1 La projection du filament doit être située entièrement à l'intérieur d'un rectangle de hauteur «a» et largeur «h» centré sur la position théorique du centre du filament;
 - 3.2 Le centre du filament ne doit pas s'écarter de l'axe de référence d'une distance supérieure à «k»;
 - 3.3 Le centre du filament auxiliaire ne doit pas s'écarter de l'axe de référence de plus de ± 2 mm ($\pm 0,4$ mm pour des lampes à incandescence étalon).

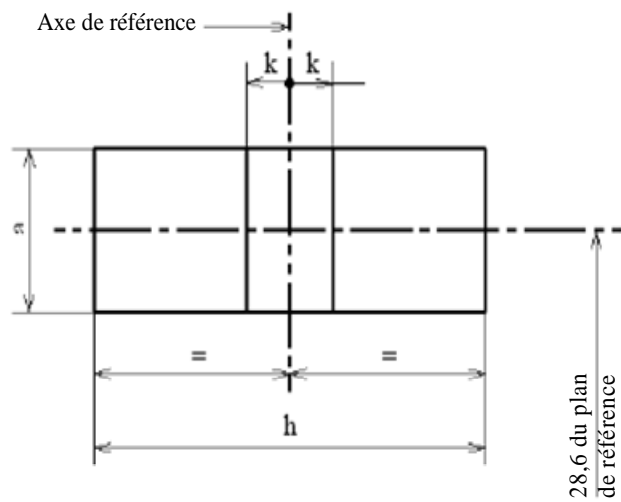
Dimensions en mm

Vue latérale



Référence	<i>a</i>	<i>b</i>	<i>c</i>	<i>d</i>	<i>u</i>	<i>v</i>
Dimension	3,5	3,0	4,8		2,8	

Vue frontale



Référence	<i>a</i>	<i>h</i>	<i>k</i>
Dimension	3,5	9,0	1,0

Annexe 5,

Paragraphe 2.3.3, lire:

«2.3.3 Sur les lampes à incandescence pour dispositifs de signalisation lumineuse, les mesures doivent être effectuées autour de la lampe, à l'exception de:

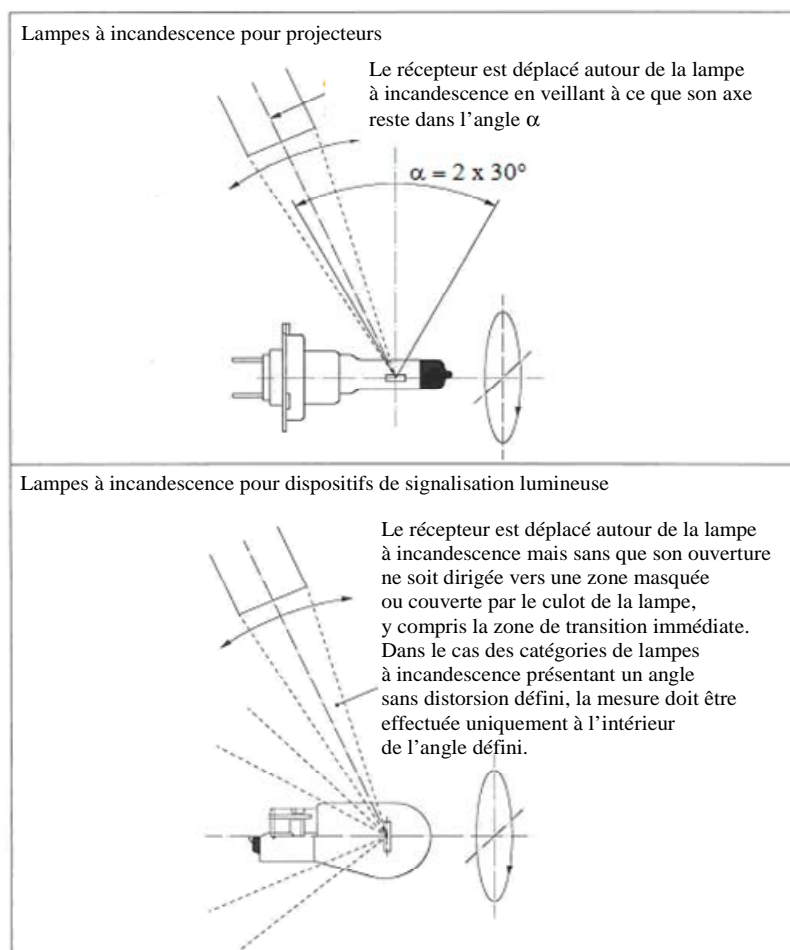
- a) La zone masquée ou couverte par le culot de la lampe; et
- b) La zone de transition immédiate le long du culot.

Pour les lampes à incandescence à deux filaments, on considère le centre du filament principal.

Dans le cas des catégories de lampes à incandescence présentant un angle sans distorsion défini, la mesure doit être effectuée uniquement à l'intérieur de l'angle défini.».

Texte de la partie inférieure de la figure illustrant les positions du récepteur colorimétrique, lire:

«



».